

La colère des accueillantes d'enfants

■ Elles ont manifesté au CDH, qui leur promet un statut.

La chanson de Dalida et Alain Delon, "Paroles, paroles", raisonne au pied du siège du CDH, à Bruxelles. La Centrale nationale des employés (CNE) et une vingtaine d'accueillantes d'enfants, avec des girouettes et pancartes telles que "Marre des moulins à vent! Des actes!", manifestent pour obtenir le statut de travailleur. La ministre francophone de l'Enfance Alda Greoli (CDH) et le président du parti, Benoît Lutgen, les ont reçues. "Pour le CDH, ce dossier est essentiel, nous garantit la ministre. Il sera sur la table du prochain gouvernement."

Ni congés payés ni chômage

Les accueillantes sont formées pour garder des enfants en bas âge. Elles reçoivent un défraiement lié à leur nombre. "En juin j'ai obtenu 1700 euros, mais en septembre il y a deux ans je

me suis retrouvée avec seulement 58 euros", nous confie Danièle Jaegers, 48 ans. Même avis pour Evelyne Michot, 58 ans : "Je suis seule et ai des difficultés pour vivre décemment."

Les accueillantes paient aussi la nourriture des enfants, l'éclairage et le chauffage. "La transformation de mon garage, pour les accueillir, a coûté 10000 euros", explique Danièle. L'absence de congés payés et de chômage constitue d'autres difficultés.

Le CDH jugé responsable

Le statut devait arriver fin 2017 mais le CDH a remis en cause la majorité gouvernementale avec le PS. "Joëlle Milquet nous avait promis un statut, tout comme sa remplaçante Alda Greoli", ajoute Yves Hellenborff, secrétaire national CNE non marchand.

Ce mercredi, le parti humaniste s'est vu décerner le prix "Moulin à vent 2017".

R.D. (st.)